

DIALUX Sorkil-G graantjes-grains

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830 Date d'émission: 26/03/2010 Date de révision: 4/01/2019 Remplace la fiche: 2/03/2015 Version: 13.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : Sorkil-G graantjes-grains

Product Code Pelsis : SG2.5, SG20, SG20H, SG002, SG8H, SG01, SG25, SG40, SG5

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public

Utilisation de la substance/mélange : Rodenticide TP14

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

EDIALUX - FORMULEX n.v./s.a.

Rijksweg 28

2880 Bornem - Belgium

T +32 (0) 3 886 22 11 - F +32 (0) 3 886 24 60 edialux@edialux.be - www.edialux.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

The realition of a appoint any of the second				
Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti- Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120 Brussels	+32 70 245 245	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence (CLP) : P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON

ou un médecin.

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Fermeture de sécurité pour enfants : Non applicable avertissement tactile : Non applicable

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Difenacoum (ATP9)	(N° CAS) 56073-07-5 (N° CE) 259-978-4 (N° Index) 607-157-00-X	0,005	Acute Tox. 1 (Oral), H300 Acute Tox. 1 (Dermal), H310 Acute Tox. 1 (Inhalation), H330 Repr. 1B, H360D STOT RE 1, H372 Aquatic Acute 1, H400 (M=10) Aquatic Chronic 1, H410 (M=10)

26/03/2010 (Version: 1.0) FR (français) 1/6 4/01/2019 (Version: 13.0)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Limites de concentration spécifiques:		
Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
Difenacoum (ATP9)		(0,002 = <c 0,02)="" 2,="" <="" h373<br="" re="" stot="">(C >= 0,003) Repr. 1B, H360D (C >= 0,02) STOT RE 1, H372</c>

Texte complet des phrases H: voir section 16

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général

: Bien que ce produit ne soit pas classé comme dangereux pour la santé, des symptômes d'intoxication peuvent survenir en cas d'utilisation anormale ou d'ingestion accidentelle.

Premiers soins après inhalation

: Air frais, repos.

Premiers soins après contact avec la peau

: Enlever les vêtements contaminées et laver la peau au savon, puis rincer abondamment à l'eau. Ne pas utiliser de solvants ou diluants.

Premiers soins après contact oculaire

: Laver abondamment sous un mince filet d'eau (tiède si possible) durant plusieurs minutes en maintenant les paupières ouvertes sous le filet d'eau.

Premiers soins après ingestion

: Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage, la notice ou l'étiquette. NE PAS faire vomir. Quelle que soit la quantité de produit ingéré, ne pas manger et ne pas boire. En cas de détresse aigue, contacter le 112.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après ingestion

Par son antagonisme avec la vitamine K, le difenacoum freine la formation d'un certain nombre de facteurs de coagulation. Absorbé à doses massives ou répétitivement à petites doses il peut provoquer l'apparition d'hémorragies sous-cutanées et au niveau des muqueuses. Les symptômes d'intoxication sont: temps de prothrombine et temps de coagulation prolongés, hémorragies urinaires et digestives, contusions et hématomes des articulations.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Remarques pour le médecin: le produit contient un antigoagulant à base de difénacoum à action prolongée. Un traitement seulement sous contrôle médical avec un antidote (vitamine K1) pourrait être nécessaire pendant une longue période. Prise en charge: traitement symptomatique. Un traitement spécifique peut être administré en milieu hospitalier. Pour plus d'informations, consulter les données dans la littérature sur les anticoagulants ou contacter le Centre Antipoisons (TEL. 070 245 245).

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie

: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte

contre l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie

: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une

ne pas penetrer dans la zone de leu sans equipement de protection, y compris protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection : Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une distribution non contrôlée dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

26/03/2010 (Version: 1.0) FR (français) 2/6

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans

danger

: Porter des gants appropriés.

Mesures d'hygiène

: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et

avant de quitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

: Conserver hors de portée des enfants. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. À l'écart des

produits parfumés.

Produits incompatibles : Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles : Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuelle:

Eviter toute exposition inutile.

Protection des mains:

Porter des gants appropriés

Protection oculaire:

En cas de risque de production excessive de poussières, porter des lunettes

Protection de la peau et du corps:

Vêtements de travail normaux

Protection des voies respiratoires:

Aucune n'est nécessaire.

Autres informations:

Laver les mains après utilisation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide

Couleur : Bleu. Turquoise. Odeur : caractéristique.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible рН : Aucune donnée disponible Vitesse d'évaporation relative (l'acétate : Aucune donnée disponible

butylique=1)

: Aucune donnée disponible Point de fusion Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : Sans objet

Point d'éclair : Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible Température de décomposition : Aucune donnée disponible

: Ininflammable. Inflammabilité (solide, gaz) Pression de vapeur : Non applicable Pression de vapeur à 50 °C : Sans objet

Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible Densité relative : Aucune donnée disponible

Masse volumique : ≈ 740 g/l Solubilité : Eau: soluble

Log Pow : Aucune donnée disponible

26/03/2010 (Version: 1.0) 3/6 FR (français)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

: Aucune donnée disponible Viscosité cinématique

Viscosité, dynamique : Non applicable

Propriétés explosives : Le produit n'est pas explosif. Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en COV : Non applicable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales

10.2. Stabilité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

: Non classé Toxicité aiguë (orale) Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé

Sorkil-G graantjes-grains

DL50 orale rat DL50 de l'appât est supérieure à 25 g/kg masse corporelle.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non classé

Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Cancérogénicité : Non classé

Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(exposition unique)

: Non classé

Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(exposition répétée)

: Non classé

Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Danger par aspiration : Non classé

Indications complémentaires

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et

symptômes possibles

: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique aiguë : Non classé : Non classé Toxicité chronique pour le milieu aquatique

Sorkil-G graantjes-grains

CL50 poisson 1 2 g/l

26/03/2010 (Version: 1.0) 4/6 FR (français)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

12.2. Persistance et dégradabilité

Sorkil-G graantjes-grains

Persistance et dégradabilité Non établi.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Sorkil-G graantjes-grains

Potentiel de bioaccumulation Non établi.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Enterrer les souris et les rats morts. Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA		
14.1. Numéro ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable		
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable		
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non applicable	Non applicable	Non applicable		
14.4. Groupe d'emballage				
Non applicable	Non applicable	Non applicable		
14.5. Dangers pour l'environnement				
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non	Dangereux pour l'environnement : Non		
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

Transport maritime

Aucune donnée disponible

Transport aérien

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Les restrictions suivantes sont applicables selon l'annexe XVII du Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH):

3(c) Substances ou mélanges qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) n o 1272/2008: Classe de danger 4.1

Benzoate de dénatonium

26/03/2010 (Version: 1.0) FR (français) 5/6

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

3(b) Substances ou mélanges qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) n o 1272/2008: Classes de danger 3.1 à 3.6, 3.7 effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur le développement, 3.8 effets autres que les effets narcotiques, 3.9 et 3.10

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Teneur en COV : Non applicable

15.1.2. Directives nationales

Référence legal BE2014-0001

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:

Révision - Voir : *.

Sources des données

: RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations : Aucun(e).

Texte intégral des phrases H et EUH:				
Acute Tox. 1 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 1			
Acute Tox. 1 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 1			
Acute Tox. 1 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 1			
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1			
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1			
Repr. 1B	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B			
STOT RE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 1			
H300	Mortel en cas d'ingestion.			
H310	Mortel par contact cutané.			
H330	Mortel par inhalation.			
H360D	Peut nuire au foetus.			
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.			
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.			
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.			

FDS UE (Annexe II REACH)

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables

26/03/2010 (Version: 1.0) FR (français) 6/6